

**Numéro Activité  
Formation**  
11 95 01 28 695

**Lieu de Formation**  
Fondation  
Léonie Chaptal  
19 rue Jean Lurçat  
95200 SARCELLES  
[fondation@fondation-chaptal.fr](mailto:fondation@fondation-chaptal.fr)  
[www.fondationleoniechaptal.fr](http://www.fondationleoniechaptal.fr)

**Inscription**  
Secrétariat IFAS  
Tél: 01 39 90 58 45  
Fax: 01 39 94 83 74

**Quota : 45 élèves**

#### Références administratives

DataDock : **0004130**  
Certif info : **54913**  
RNCP : **4495**  
Formacode : **43436**  
Code Rome : **J1501**

**Éligible CPF Tous publics**  
**COPANEF n°2083**



### Formation d'Aide-Soignant(e) Coursus Initial Sanction : Diplôme d'État d'Aide-Soignant(e) (DEAS)

#### Contexte législatif et règlementaire

La formation aide-soignante est légiférée par l'article D. 4391-1 du Code de la Santé Publique. L'exercice de la profession est légiféré par l'article R.4311-4 du Code de la santé publique.

#### Compétences visées

L'Aide-Soignant(e) travaille en équipe sous la responsabilité d'un(e) Infirmier(e). Il/elle participe à la prise en charge de l'adulte bien portant, malade ou handicapé dans différentes structures :

- En assurant des soins d'hygiène, d'alimentation, de confort et des activités d'animation,
- En participant à la surveillance de l'état de santé des personnes et à la prévention des maladies et des accidents,
- En assistant l'Infirmier(e) lors de la réalisation de soins infirmiers,
- En privilégiant l'aspect relationnel et éducatif de sa fonction auprès de l'adulte et de sa famille et/ou de son entourage.

L'Aide-Soignant(e) exerce sa profession en hôpital ou clinique, en E.H.P.A.D, en service de soins à domicile, en établissement de soins spécialisés permettant la prise en charge d'adultes handicapés ou atteints de maladies chroniques **au regard des 8 compétences suivantes :**

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie,
- Apprécier l'état clinique d'une personne,
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne,
- Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes,
- Établir une communication adaptée à la personne et à son entourage,
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux,
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins,
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle

#### Objectifs de la Formation

- Former des femmes et des hommes qui ont choisi d'exercer le métier d'aide-soignant,
- Accompagner les élèves se destinant de façon engagée au métier d'aide-soignant, dans l'acquisition des compétences professionnelles exigées pour l'exercice futur du métier dans les différents domaines d'activités,
- Éveiller, susciter et/ou développer auprès des élèves un état d'esprit de sollicitude, d'investissement et de recherche de progression continue dans l'exercice de leur futur métier.

<p><b>Contenu et durée</b></p>	<p><b>Contenu de la Formation et durée</b> <i>(sous réserve de modification)</i></p> <p>La rentrée a lieu la première semaine de septembre.  <b>La formation dure 10 mois soit 1 435 H</b> (41 semaines).</p> <p><b>Enseignement en Institut</b> (17 semaines <b>soit 595 heures</b>) réparti en 8 modules : accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne, état clinique d'une personne, les soins, ergonomie et manutention, relation et communication, hygiène des locaux hospitaliers, transmissions des informations, organisation du travail.</p> <p><b>Formation en stage</b> (24 semaines <b>soit 840 heures</b>) réparti en 6 stages de 4 semaines. Les stages sont réalisés en service de court séjour (médecine et chirurgie), long séjour et moyen séjour (personnes âgées ou handicapées), santé mentale ou psychiatrie, extra-hospitalier, structure optionnelle en fin de formation.</p>
<p><b>Modalités pédagogiques</b></p>	<p><b>Méthodes pédagogiques</b></p> <p>Les méthodes pédagogiques sont variées et adaptées aux différents enseignements. Ces méthodes classiques et innovantes font parties du dispositif concourant à l'aide à la réussite de l'élève.</p> <p><b>Méthodes classiques</b> : Cours magistraux - Travaux dirigés - Travaux pratiques</p> <p><b>Méthodes innovantes</b> : Analyse de Pratiques -Jeux de rôle - Simulation</p> <p>L'apprentissage avec les autres permet à l'élève de potentialiser ses apprentissages, d'en activer de nouveaux, d'apprendre à travailler en équipe, à collaborer avec ses pairs et de développer des valeurs de tolérance, de solidarité, de respect.</p> <p><b>Suivi pédagogique</b> : Chaque élève bénéficie d'un suivi pédagogique par un formateur référent qui l'accompagne tout au long de sa formation. Au-delà de l'établissement d'une relation de confiance, le suivi permet d'avoir avec l'élève un temps d'échange pour qu'il puisse se situer dans la formation et progresser dans ses acquisitions professionnelles.</p>
<p><b>Modalités d'évaluation</b></p>	<p><b>Les différents niveaux d'évaluation et de contrôle</b></p> <p>L'évaluation des modules comprend des écrits, des oraux et des mises en situations professionnelles sur les lieux de stage ou en institut.</p> <p>Pour valider un module, une note de 10/20 est nécessaire.</p> <p>L'évaluation des 8 compétences en stage se fait selon une grille officielle. En fin de formation, un bilan des 8 compétences est effectué. Une note de 10/20 est nécessaire pour valider une compétence. Les candidats sont déclarés reçus au D.E.A.S s'ils ont validé toutes les unités de compétences professionnelles.</p> <p>Le suivi de la présence de l'élève est effectif.</p>
<p><b>Sélection sur Dossier</b></p>	<p>En attente de l'arrêté précisant les nouvelles modalités de sélection qui devrait paraître à la mi-décembre 2019</p> <p>Date d'entrée en Formation : <b>1<sup>ère</sup> semaine de Septembre 2020</b></p>